

COMPTES RENDUS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2007

1. DELIBERATION SUR LA TAXE SUR LES DECHETS RECEPTIONNES DANS UNE INSTALLATION DE STOCKAGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, la délibération du 14 octobre 2006 relative à l'instauration de la taxe sur les déchets réceptionnés en regard de l'article 90 de la loi de finances 2006 et en particulier l'article L 2333-92.

Cette délibération instaurait une taxe à 3 € la tonne de déchets réceptionnés conformément aux textes cités ci-dessus.

La Loi de finances pour 2007 modifie l'article L 2333-92 du C.G.C.T. et plafonne la taxe sur les déchets réceptionnés dans les installations de stockage des déchets ménagers et assimilés à 1,50 € la tonne.

Il est proposé d'annuler et remplacer la délibération du 14 octobre 2006 concernant l'instauration de la taxe à hauteur de 3€ par l'instauration de cette même taxe à hauteur de 1,50€.

Il est également proposé de conserver la répartition entre les communes situées à moins de 500 mètres du site de stockage, à savoir :

- 70 % pour la commune d'Amailloux, soit 1,05 € la tonne ;
- 30 % pour la commune de Chiché, soit 0,45 € la tonne.

Il est procédé au vote sur l'instauration de la taxe à 1,50 € la tonne et sur la répartition entre les communes concernées.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré par

- **Votes Pour : 11**
- **Votes Contre : 0**
- **Abstentions : 3**

ADOPTE le principe d'une taxe de 1,50 € la tonne sur les déchets réceptionnés.

ADOPTE la répartition suivante :

- 70 % pour la commune d'Amailloux, soit 1,05 € la tonne ;
- 30 % pour la commune de Chiché, soit 0,45 € la tonne.

2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. Bâtiments

Objectif lors de la commission : terminer tous les travaux commencés

- Ouverture des plis : Consultation pour travaux des sanitaires à l'école publique

Budget : 35.000 € à vérifier par Mr MARY, sans compter les matériaux et la main d'œuvre par les employés communaux

- Devis pour les volets extérieurs : 9.000 € : voir par priorité (le logement locatif et puis les classes primaires et maternelle, etc...)
- Devis pour mise sous réglette de tous les fils électriques : 9.364 € : dépense très importante à reconsidérer et voir pour un échéancier des travaux.
- Salle des fêtes, en priorité :
 - o Peinture de l'ancienne cantine
 - o Rideau de fond de scène à la salle des fêtes
- Salle de sports : matériel pour fixation mobile pour la gym, voir Cœur du Bocage pour les autres matériels sportifs.

- Garderie périscolaire : création d'un dortoir, peinture extérieure par les employés communaux
- Club house : estimation CLAZAY CONSTRUCTION en cours
- Mur du cimetière : demander un devis, mais garder l'option de le faire réaliser par les employés communaux. En effet, les agents sont au complet cette année contrairement à l'année dernière (arrêts de travail de Bernard et Jean-Pierre)
- Halte garderie : réparation des gouttières sur le toit : devis de l'entreprise GIRARD (moins disant : 2.429 €) accepté par le conseil. Cette dépense sera payée sur les reports d'investissement 2006 du programme « Bâtiments ».
- Agrandissement de l'atelier municipal : 11.000 € à voir au vote du budget 2007
- Maison des associations : en septembre, récupération de la réserve de la maison de retraite : faire tomber la cloison en laissant les sanitaires.
- Autres projets :
 - o Aménagement de la cure
 - o Mairie : étude acoustique

b. Voirie

- Route des lotissements du Pinier et le Camp : travaux avec les entreprises JOSELON – GUINEFOLEAU et BON vers le 15 Mars pour une finition en juin, reste à choisir les candélabres. Le cabinet TREBAOL avait choisi des candélabres en bois, mais la commission a refusé. Mr MOTARD est chargé de ce choix.
- Rue du camp : résultat de la consultation pour l'évacuation des eaux pluviales le long du village retraite :
 - o 11.631 € d'estimation : 4 entreprises ont été consultées : JOSELON a été retenu pour 10.644,51 €
- réparation du camion des agents au garage des Loges : devis pour pose de bougies de pré-chauffage : 500 €. Accord du conseil
- rencontre avec Mr BENETREAU remplaçant de Mr BIRONNEAU ; Visite de la commune et demande de différentes estimations pour le budget 2007.
- le C15 a été réparé chez BLANCHARD ; Voir pour l'achat d'un autre véhicule lors du vote du budget 2007.
- Voir les trous dans les chemins, notamment le chemin d'artoreau et nids de poule sur la rue du stade.

c. Vie scolaire

Rencontre avec un représentant de la DDJS pour aborder le problème d'encadrement. Avis favorable pour la poursuite de l'activité.

d. Vie associative

- Proposition de la commission pour le 14 juillet : départ à 16 h seulement pour la visite de la salle des sports puis l'agrandissement de la maison de retraite. Marché fermier dans le parc avec animation.
- proposition de constitution d'une activité de tennis de table : passer une annonce dans le prochain ChIC.

e. Communication

En compagnie du Conseiller Général du Canton, Mr Henri PAPIN, Mr le Sous-Préfet, Gérard ANDRE, nouvellement installé à Bressuire est venu à CHICHE pour

une première visite. Après une tournée dans la commune pour visiter les principales réalisations, le maire lui a présenté les principaux dossiers du conseil municipal :

- Future 2 X 2 voies
- DGE 2007
- Devenir des courses de voitures à Chantegros
- Etc...

3. INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE POUR L'ANNEE 2006

Avis Favorable du conseil municipal pour le versement d'une indemnité de 548,14 €.

4. PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS 2006

Vote des subventions 2007 : le 5 mars

Commission finances : le 12 mars à 20 h 30

Vote du budget : le 29 Mars à 18 h 30 pour le CCAS et à 19 h 00 pour la commune.
